



15 janvier 2021



C'est une drôle d'année qui s'achève : privés de toute réunion festive, nous n'avons pas pu célébrer les élections, ni un vrai 14 juillet, ni Halloween, ni l'armistice, ni Noël, ni rien du tout ensemble, plus d'après-midi ADMR pour les aînées ... **et le 23 décembre** \*a réservé à un certain nombre d'entre nous une sacrée surprise bien trempée, pour clore le tout !

La vie de notre petite commune a cependant continué ; un PACS, un mariage, une nouvelle équipe municipale au complet pour la 1ère fois depuis 4 ans, des cas covid + mais vite rétablis fort heureusement, l'installation définitive d'un couple dans la commune et des projets de travaux votés pour 2021 ( dont on attend les notifications de subventions)

Au niveau des collectivités et instances qui régissent une partie de notre activité ce sont les travaux de la future Voie Verte et la remise en circulation du Canal qui retiendront notre attention en 2021.

Les liens entre habitants n'ont cependant pas été rompus, au contraire : un grand merci à Maryse et Marie-Noëlle qui ont confectionné des masques, à Aymeric et Xavier qui surveillent le réseau d'eau et la voirie, à Valentin et Stéphane qui ont aidé l'employé communal dans le logement en réfection, à Valentin et à Hervé qui ont secondé Léon lors de l'inondation, à Jean-Claude qui évacue les déchets verts du jardinage communal, à Frédérique et Maryvonne qui ont distribué tous les colis de Noël etc etc ...

Avec les couvre-feux/confinement, la vaccination, et les gestes barrière, nous sortirons la tête de l'eau en 2021 !

Une échéance électorale nous y attend déjà : en juin, élections départementales et régionales le même jour et nous l'espérons tous, un moment de convivialité dès le printemps.

***Alors, bonne année 2021, la plus déconfinée possible pour tous !  
Prenez soin de vous, de vos proches et de votre petite commune***

NB logement de l'école : sera disponible en février, les travaux auront été plus longs que prévus mais tout aura été refait ou presque ; parlez-en autour de vous



**\*Flash info** : → demande de reconnaissance de catastrophe naturelle faite sur le site dédié  
→ toutes les personnes concernées par la 1<sup>ère</sup> phase de vaccination COVID ont été informées du n° de téléphone à contacter dès le 13/01/21